

Les échos du CE

Réunions du 29 novembre 2018

Information sur la baisse des effectifs

La suppression de postes à Pôle emploi annoncée dans le projet de loi de finance va se traduire par une baisse de 26,8 ETPT (Equivalent Temps Plein Travailés) en Normandie. Sachant qu'un agent à temps plein qui quittera Pôle emploi au 1er janvier comptera pour 1 ETPT en moins alors que s'il était parti au 1er juillet n'aurait compté que pour 0,5 ETPT en moins, le nombre de postes supprimés sera bien supérieur à 26,8.

La direction assure qu'aucun agent en CDI ne perdra son poste. Cependant, comme elle annonce que les départs naturels (retraites essentiellement) sont estimés à 40 postes il y a fort à craindre que les titularisations de CDD et les mutations interrégionales se fassent au compte-goutte.

Information sur les orientations stratégiques

Ormis une pieuse lecture de la feuille de route du Directeur Général, il n'y avait pas grandes précisions à espérer de la direction régionale. Après moult palabres pour obtenir avant l'heure une déclinaison régionale avec un calendrier précis, la direction régionale a admis qu'il n'y avait pas lieu d'aller plus loin dans la lecture du document.

Le SNU Pôle emploi FSU a lu une déclaration à l'attention de la DR et de la DG en réaction aux orientations de Pôle emploi. *Lire la déclaration [\[ici\]](#)*

MAP (Mon Assistant Personnel)

L'outil a été présenté au CE via une vidéo de démonstration d'une vingtaine de minutes. Il est expérimenté à Caen Beaulieu et à Yvetot.

Une interface Web qui permet que les agents sur leur bureau et les usagers sur leur espace personnel, partagent un écran similaire. Une interface proche de l'emploi store également, ce qui rend les moyens techniques plus ou moins harmonisés. Le principe n'est pas idiot et chacun s'adaptera. Le déploiement se fera progressivement, jusqu'en mars, à la main des ELD qui organiseront et planifieront la formation des agents. Aude disparaîtra à terme et l'ouverture de MAP se fera automatiquement dans une période de transition quand il s'agira d'accéder au dossier des D.E.

Une petite phrase a été notée par le SNU à l'occasion de la présentation par les intervenantes : "le système suggérera automatiquement des services à mobiliser mais on pourra encore faire du conseil"... Quand on a besoin de rappeler l'évidence, c'est qu'on n'est pas sûr que ça dure.